

INTRODUCTION

RENTRÉE 2011



RENTRÉE 2011 : DES CHIFFRES PARLANTS

Les chiffres sont implacables : 79 500 élèves en plus dans le second degré par rapport à la rentrée précédente avec 4 800 suppressions d'emplois d'enseignants. Pour bien prendre conscience de la situation, il faut se rappeler qu'à la rentrée 2007, s'il y avait eu 6 100 suppressions d'emploi, il y avait 46 500 élèves en moins par rapport à la rentrée 2006.

Et comme si cela ne suffisait pas, les concours du CAPES du printemps dernier ont laissé près de 1 000 postes non pourvus au concours, ce qui fait près de 1 000 enseignants attendus sur le terrain qui ne seront pas présents.

Les conséquences sont évidentes : augmentation des effectifs par classe, disparition d'options et de dédoublements, tentatives accentuées d'imposition d'heures supplémentaires, difficultés accrues pour assurer le remplacement des enseignants absents.

L'augmentation des effectifs sera désormais importante et continue pour les 15 ans qui viennent par la simple arrivée dans le second degré des élèves nés à partir de 2000, année à partir de laquelle on a enregistré une forte augmentation de la natalité. Poursuivre donc, comme le gouvernement le prévoit pour le budget 2012, la politique de suppression massive des emplois d'enseignants dans le second degré est suicidaire.

DES RÉFORMES CONTESTÉES

Cette rentrée voit la mise en place de nouvelles étapes des réformes tous azimuts : lycée, collège, éducation prioritaire, orientation scolaire et renvoi au local de la gestion de la pénurie des moyens sous couvert de développement de l'autonomie des établissements. Ces réformes sont très largement contestées par les personnels.

En fait, toutes ces réformes sont cohérentes. Elles s'inscrivent dans le renoncement assumé d'amener toute une génération aux qualifications les plus élevées possibles et dans la volonté de désengager au maximum l'État de la formation des plus fragiles, de ceux dont on décide qu'ils ne peuvent espérer plus que le « socle » et dont il faut créer les conditions de leur acceptation tacite de ce constat. La réduction des coûts de l'éducation au titre de celle de la dette publique sert donc ainsi d'alibi à une transformation radicale des missions du second degré.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DÉGRADÉES

Avec les suppressions de postes et l'insuffisance des recrutements, la dégradation des conditions de travail des enseignants comme des élèves est inévitable. La revalorisation n'a touché que les débuts de carrière alors que le niveau de rémunération des enseignants du second degré en milieu de carrière place notre pays au 23^{ème} rang sur 28¹. A cela s'ajoute le gel de la valeur du point d'indice qui touche l'ensemble des fonctionnaires.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS : 2010, EN PIRE...

Ne tirant aucun bilan des conditions épouvantables dans lesquelles les enseignants stagiaires sont entrés dans le métier à la rentrée dernière, le ministère impose cette année à tous les nouveaux stagiaires des conditions calées sur la situation la pire parmi celles mises en place dans les différentes académies en 2010. Un tel aveuglement malgré les constats faits par tous est incompréhensible.

Dans ces conditions, comment ne pas s'étonner du « trou d'air » pour le nombre de candidats s'étant présentés aux épreuves des concours de recrutement. Ces conditions désastreuses d'entrée dans le métier, l'improvisation dans la mise en place des formations avant le concours, même si ce ne sont pas les seules raisons, pèsent très lourd dans cette évolution. Ce n'est pas une campagne de publicité offrant une image totalement décalée du métier d'enseignant qui est de nature à redresser la barre.

¹ Source : OCDE « regards sur l'éducation 2010 »

DES PROJETS INACCEPTABLES

Au delà de la préparation du budget 2012 que le gouvernement inscrit dans la même logique que les précédents et de la poursuite des réformes, deux projets vont inévitablement conduire à une réaction des personnels.

C'est d'abord la réforme de l'évaluation des enseignants qui vise à confier au chef d'établissement la responsabilité finale de l'ensemble de l'évaluation des enseignants alors qu'ils n'ont ni les compétences ni la légitimité pour évaluer l'activité d'un enseignant dans sa classe et dans sa discipline d'enseignement.

C'est ensuite le raccourcissement et le zonage des vacances d'été avec l'ultime provocation qui consiste à ne même pas envisager la moindre compensation face à un projet qui vise à augmenter de plus de 5% le temps de travail des personnels.

RETOUR AU PAYS DU PERE NOEL

Dans ce contexte, les déclarations récentes de notre ministre, revenant de Finlande comme le Père Noël mais sans cadeau, sonnent comme de nouvelles provocations.

Parler d'améliorer la formation continue des enseignants alors que les crédits qui y sont destinés baissent chaque année et que la formation continue est quasi exclusivement proposée en dehors du temps de travail, il faut oser.

Parler d'individualisation des enseignements sachant que cela passe par des effectifs de classe plus faibles, le développement de l'aide individualisée et le soutien scolaire alors qu'on supprime des postes, c'est de la « com' » et ce n'est pas de la politique.

Parler d'heures de concertation dans le service des enseignants finlandais comme une idée qu'il faut importer alors qu'il y a de plus en plus d'heures supplémentaires, c'est narguer les enseignants.

Par contre, oublier de parler du niveau de rémunération des enseignants finlandais, par rapport à celui des enseignants français (30% de plus avec un temps de travail inférieur), c'est sans doute un problème de mémoire....

LES ENJEUX POUR L'ANNEE A VENIR

L'Éducation est, à plusieurs titres, emblématique d'une politique générale consacrant le triomphe de l'individualisme, d'une concurrence débridée, de la fin des solidarités ; emblématique par l'idéologie gouvernementale, accumulant les suppressions de postes, théorisant l'inégalité des aptitudes et le traduisant par ses réformes ; emblématique aussi par la résistance des personnels, attachés à l'idée de démocratisation, luttant dans les établissements pour garder le sens de leurs métiers.

Quelles que soient les déceptions, quel que soit le trop peu de visibilité des résultats obtenus, les combats menés dans notre secteur ont porté leurs fruits, en dynamisant le mouvement syndical, en faisant obstacle au rouleau compresseur libéral.

L'obstination de la FSU à rassembler a fini par payer et le 27 septembre verra l'ensemble du monde éducatif en action, action précédée de diverses initiatives locales.

Cette action est guidée par la volonté du SNES d'organiser les luttes en relayant les difficultés de la rentrée et en permettant aux personnels d'exprimer leur colère et leurs revendications, de mener avec eux le débat sur la réalité de la crise et de peser sur le débat des élections présidentielles.

Cette journée de grève s'inscrit dans un contexte plus large de mobilisation interprofessionnelle et, en fonction des décisions de l'intersyndicale et des débats dans les établissements, le SNES aura à voir sous quelles formes et dans quel cadre il poursuit l'action. Les élections professionnelles d'octobre revêtiront, elles aussi, un caractère particulier en permettant aux personnels de la Fonction publique, et notamment de l'Éducation, de signifier par leur vote le choix d'un syndicalisme combatif, ancré sur les métiers, apte à incarner nos professions. Renforcer la légitimité du SNES et des syndicats nationaux de la FSU donnera des atouts au monde éducatif pour faire entendre à nos dirigeants sa voix et ses aspirations.